

Jette info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Bruxelles
Tél.: 02/ 423 12 11
Fax : 02/ 425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

FEVRIER 2007

N° 139

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Lorsque le désespoir tue

Chaque année, près de 2200 personnes se donnent la mort dans notre pays. Des hommes et des femmes estiment que la vie ne vaut plus la peine d'être vécue, qu'elle apporte plus de souffrance que de joie. Ce phénomène est inquiétant: si l'on sait aujourd'hui que le désespoir et l'isolement tuent plus que la route, il reste difficile de mettre en place des outils de prévention. Les spécialistes en ont néanmoins mis quelques-uns en évidence: soutien dans la recherche d'aide, accès réduits aux moyens létaux, soins cliniques efficaces pour les troubles mentaux, physiques et abus de substances addictives, liens étroits avec la famille et la communauté, notamment.

Vous trouverez dans notre dossier des adresses ainsi que quelques vérités sur le suicide, cet acte, atrocement définitif, qui témoigne d'une immense souffrance et nous renvoie aussi à un des revers de notre société civilisée où les liens entre individus deviennent de plus en plus ténus.

DOSSIER 'PRÉVENIR LE SUICIDE'

PAGES 4 ET 5

**Police: un guichet électronique
pour porter plainte**

PAGE 3

**3 mars:
Journée de réflexion
"Emploi et handicap"**

PAGE 7

**23 et 24 février:
24h de Picorchamps**

PAGE 8

**Centre culturel de Jette:
l'Empire du Soleil levant
à l'honneur**

PAGE 9



La richesse de notre société

La Belgique se classe dans le peloton de tête lorsqu'on prend en compte l'activité économique et le niveau de vie. Ces chiffres qui témoignent de notre position concurrentielle et de nos performances sur le plan économique ont toutefois un revers. La pression vécue au quotidien est proportionnelle à la logique de compétitivité dans laquelle nous nous inscrivons, volontairement pour certains, contraints et forcés pour d'autres. Nos attentes sont toujours plus élevées. Ainsi, une belle maison, deux voitures, des loisirs hors du commun, une carrière professionnelle réussie... constituent de plus en plus souvent la norme. Nombreuses sont les personnes qui n'arrivent plus à suivre le rythme de cette course effrénée vers le succès et qui s'enferment dans une dépression. Il leur faut prendre une pause pour se retrouver. Si elles ne voient pas d'issue, certaines en viennent à mettre fin à leurs jours. Le suicide est la principale cause 'externe' de décès dans notre pays, après les décès par maladie. Avec plus de 2.000 suicides par an, la Belgique occupe également une place de choix dans ce classement macabre.

Les causes du suicide varient d'un cas à l'autre. Des problèmes, sociaux, familiaux ou professionnels sont cependant invoqués régulièrement pour expliquer le passage à l'acte. Il ne serait dès lors pas inutile de changer les mentalités dans notre société. Est-ce bien le bon rêve que nous poursuivons, ne sommes-nous pas en train de nous oublier ? La richesse intérieure est de plus en plus souvent mise de côté au profit des signes extérieurs de richesse. Il ne s'agit pas seulement de possessions matérielles. L'apparence physique est, elle aussi, au centre de toutes les préoccupations. Les jeunes filles veulent ressembler à des top modèles et les femmes veulent ressembler à des jeunes filles. Quant aux hommes, ils s'identifient aux athlètes. La recherche de la perfection est poussée jusque sur la table d'opération. Que dire alors des personnes qui souffrent d'un handicap ? Elles sont non seulement confrontées aux problèmes liés à leur handicap, mais sont souvent exclues en raison de leur apparence ou de leurs limites physiques. A nous de faire en sorte que ces personnes aient toutes les chances de vivre une vie normale et d'être valorisées dans la société. Notre administration communale fournit de nombreux efforts pour mettre ces belles idées en pratique. Ces initiatives lui ont d'ailleurs valu d'obtenir le label Handycity. Des logements adaptés aux moins valides, l'accessibilité des infrastructures publiques, une attention particulière lors de la rénovation de voiries, l'organisation de réunions d'informations... sont quelques exemples d'actions entreprises à Jette.

La Belgique en général et notre capitale en particulier connaissent une forte densité de population, une population où certains rencontrent des difficultés importantes. Faisons tous l'effort de placer le "vivre ensemble" au centre d'une société qui ne soit pas seulement riche sur le plan économique, mais aussi par les valeurs humaines qu'elle véhicule.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

◆ En direct du Conseil communal

Les élus communaux se sont réunis en conseil le mercredi 31 janvier dernier. Différents aspects de la vie communale jettoise furent discutés à cette occasion. Voici une sélection des sujets abordés au dernier conseil communal.

BIBLIOTHÈQUE NÉERLANDOPHONE.

La bibliothèque néerlandophone, située place Cardinal Mercier 6, est publique et accessible à tous. Ses collections, services et activités sont adaptés aux besoins, au développement, à l'éducation, à l'information et au délassement de toute la population, néerlandophone et francophone. L'emprunt de livres et d'œuvres audiovisuelles est facile et gratuit. Pour s'assurer qu'à l'avenir les ouvrages empruntés puissent profiter à chacun et soient rendus en bon état et dans les délais impartis, le conseil communal a approuvé le nouveau règlement de service de la bibliothèque publique communale néerlandophone. Celui-ci prévoit, notamment, que les emprunteurs distraits ou indisciplinés devront payer une amende en cas de retard. Si les livres et/ou CD non pas été restitués après le quatrième rappel, des poursuites judiciaires seront entreprises.

ENSEIGNEMENT COMMUNAL FRANCOPHONE.

Un bon encadrement de l'enseignement maternel et primaire est essentiel au développement des compétences des enfants. La qualité de cet encadrement passe par des enseignants bien formés, motivés et suffisamment disponibles. Le succès de l'enseignement communal est tel que le nombre d'élèves ne cesse de croître. Cette augmentation du nombre d'élèves permet l'engagement d'enseignants supplémentaires. C'est pourquoi, le conseil communal a approuvé la création de deux nouveaux emplois subventionnés d'instituteur(trice)s maternel(le)s (1 temps plein et 2 mi-temps). Concrètement, trois écoles communales devraient être concernées par cette mesure: Van Helmont, Jacques Brel et Simone Blangchard.

TERRAINS DE TENNIS ET MINI-GOLF :

nouveaux tarifs. Avant la réouverture de ces infrastructures au printemps prochain, les conseillers communaux se sont accordés sur les nouveaux tarifs d'utilisation des terrains de tennis et du mini-golf. Nous ne manquerons pas de vous les communiquer en détail dans la prochaine édition du Jette Info.

La prochaine séance du conseil communal est fixée au mercredi 28 février 2007. Cette séance se tiendra à l'Hôtel du Conseil (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du Conseil).

Une réception de Nouvel An qui ne manque pas de goût



De nombreux Jettois s'étaient déplacés pour assister à la traditionnelle réception de Nouvel An organisée le 20 janvier dernier à l'Aténée royal de Jette. Outre les vœux de circonstance et un discours axé cette année sur un thème cher au cœur du bourgmestre Hervé Doyen, la solidarité, les habitants présents ont pu assister à la présentation des nouveaux élus et des membres du collège qui présideront aux destinées de la commune pendant six ans.

La convivialité étant de mise, les Jettois ont ainsi pu approcher les conseillers communaux, les échevins et les fonctionnaires de l'administration communale et obtenir des informations sur différents aspects de la vie de la commune ou tout simplement discuter, avec d'autres habitants, autour du verre de l'amitié (et du plateau de chips!).



INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02.423.12.11

Horaires des services communaux

(sauf juillet et août)

Services Population, Etat civil et GEFI-CO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h (Gestion du Territoire également sur rendez-vous le jeudi de 16h à 19h)

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Fierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02.422.46.11
- Service social: 02.422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Résidence Essegheem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Correction Jette en Poche

Une erreur s'est glissée dans la brochure "Jette en Poche" que vous avez reçue dans votre boîte aux lettres le mois passé. Les heures d'ouverture du service des Affaires sociales, en page 4, sont les mêmes que pour les services généraux indiqués en page 3, à savoir lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h et le jeudi de 13h à 16h. Le numéro de téléphone du service des Affaires sociales est le 02.422.31.20

Un guichet électronique à la police



Une primeur pour la zone de police Bruxelles-Ouest

Depuis le début de cette année, les citoyens de notre zone de police peuvent, pour certains faits bien définis, déposer plainte électronique par le biais d'internet. Notre zone de police Bruxelles-Ouest se lance ainsi, avec quatre autres zones de police locales, dans le nouveau projet du ministère de l'Intérieur.

Dans une première phase, une plainte électronique pourra être déposée pour les faits suivants: vol de vélo, vol à l'étalage, détérioration de bien privé, graffiti dont l'auteur est inconnu et à condition que les faits aient été constatés sur le territoire de notre zone de police, à savoir Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Koekelberg, Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe.

Vous pouvez remplir votre déclaration grâce à un lien sur le site de la zone de police (www.policelocale.be/jette). Un for-

mulaire standard enregistrera votre plainte. Une plainte peut être déposée au nom d'une personne physique ou d'une entreprise.

Ce système offre de nombreux avantages. Gain de temps car vous n'avez pas à vous déplacer jusqu'au commissariat. Le système est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7. Il est, en outre, convivial et facile à utiliser. De plus, l'augmentation du nombre de plaintes permet un meilleur aperçu du type de criminalité enregistrée, et donc d'adapter l'organisation des patrouilles. Enfin, l'"e-guichet police" permet la récupération des biens volés ou disparus.

La phase d'essai s'étend du 1er janvier au 1er avril 2007. Le projet sera évalué par la suite.

La police recherche des témoins et des indices

Dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de Augusta Nordin



Augusta Nordin a été retrouvée assassinée dans son habitation, à l'angle de l'avenue Bourgmestre Etienne Demunter et de l'avenue de l'Arbre Ballon, le dimanche 14 mai 2006 (Fête des Mères). D'après le médecin légiste, Augusta a été brutalement tuée entre le soir du jeudi 11 mai à 18h et le vendredi 12 mai au matin. Le parquet suppose que les auteurs étaient au moins deux.

Les enquêteurs ont pour l'instant peu d'indices. C'est pourquoi ils lancent un appel aux témoins. Toute personne qui aurait remarqué quelque chose de suspect dans le quartier entre les 11 et 14 mai doit s'adresser à la justice. Aussi insignifiant qu'un indice puisse vous paraître, il peut aider les enquêteurs à résoudre l'affaire.

Les voisins, amis et connaissances d'Augusta qui peuvent également permettre aux policiers de se faire une idée des habitudes et des horaires de la victime doivent se manifester auprès des forces de l'ordre.

Vous pouvez contacter les enquêteurs au numéro de téléphone gratuit 0800/91.119.

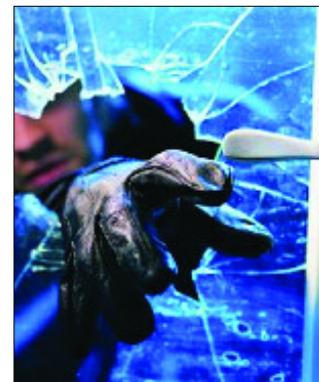
Un service de techno-prévention contre les cambriolages

Un cambriolage provoque souvent des dégâts, tant matériels qu'émotionnels. La zone de police Bruxelles-Ouest prévoit un service spécial de techno-prévention qui peut vous donner des astuces pour protéger votre habitation contre le cambriolage.

Le nombre de cambriolages en région bruxelloise a sensiblement augmenté ces dernières années, en dépit des efforts des services de police. De possibles explications à ces chiffres sont les bandes itinérantes qui choisissent l'anonymat des grandes villes pour opérer ainsi que les auteurs mineurs qui sont à peine sanctionnés.

Les vols dans les maisons sont difficiles à contrer. Ils demeurent une priorité au sein de notre zone de police mais les chances d'attraper les auteurs sont limitées. Les services de police s'investissent activement contre cette forme de criminalité. Après une effraction, il est procédé à une pointilleuse enquête par la police de quartier à l'aide de questionnaire sur les véhicules suspects, les personnes, ... S'il y a des traces sur le lieu de l'effraction, on relève les empreintes digitales. Les cambriolages sont analysés, annotés sur des cartes géographiques, les auteurs sont répertoriés. Les efforts de la police ont mené, l'an passé, à 100 arrestations liées à des cambriolages.

Vous pouvez aussi jouer un rôle important dans la prévention des cambriolages. Il y a avant tout le contrôle social. Si vous remarquez des véhicules ou des personnes suspects, il est préférable d'appe-



ler la police plutôt que de constater par la suite que votre instinct ne vous avait pas fait défaut. Vous pouvez, ensuite, sécuriser votre habitation grâce à quelques trucs et aménagements faciles à mettre en oeuvre. Le service de techno-prévention de la zone de police vous y aide.

Prévention des cambriolages

Le service de techno-prévention et de protection contre les cambriolages de la zone de police de Bruxelles-Ouest passe automatiquement après un cambriolage, mais vous pouvez tout aussi bien contacter un conseiller afin qu'il vous donne des conseils personnalisés.

Service de techno-prévention/ protection contre les cambriolage
- tél. 02.412.68.08.

Sobre au volant La campagne Bob reste nécessaire

Chaque année, la campagne Bob combat l'ivresse au volant. Les efforts des dernières années ont porté leurs fruits. Les automobilistes semblent être de plus en plus conscients des dangers de l'alcool lors de la conduite. Pourtant, les contrôles livrent encore toujours des automobilistes éméchés. Le nombre de contrôles positifs est même en augmentation. Ce nombre reste particulièrement élevé principalement dans la Région de Bruxelles-Capitale, avec plus d'1 test d'haleine positif sur 10. A Bruxelles, sur les 1.369 conducteurs contrôlés entre le 1^{er} décembre et le 15 janvier, 168 (12,3%) se sont révélés positifs, contre seulement 5,3% en Wallonie et en Flandre.

Le but fixé de 100.000 tests d'haleine a été largement atteint. La lutte contre la conduite sous influence est et reste une des priorités de la politique de sécurité routière pour les années à venir. Avec une approche sur mesure du problème, l'accent fut cette année mis sur la qualité des contrôles. C'est ainsi qu'il a été demandé aux services de police d'adapter les

contrôles à la problématique de la conduite sous influence et d'exécuter plus de contrôles après un accident de manière aléatoire et sur des voies moins encombrées. Les automobilistes empruntent souvent ces routes pour éviter les contrôles à grande échelle effectués sur les grands axes routiers. Cela rend difficile la comparaison entre les différentes campagnes. La manière dont sont effectués les contrôles peut varier d'année en année.

Tout comme les années précédentes, il a été constaté que la majorité des automobilistes contrôlés positifs est constituée de personnes qui ont bu beaucoup, avec un taux d'alcoolémie de 0,8‰ ou plus. Plus de permis de conduire ont été retirés que précédemment.

La fin de la campagne Bob ne signifie évidemment pas que les contrôles vont cesser. Le grand nombre d'accidents impliquant des chauffeurs ivres prouve en effet que boire et conduire ne vont pas ensemble. Bob doit donc être présent tous les jours de l'année afin de maintenir les routes sûres.



Suicide: le désespoir tue plus que la route

Les 1er et 2 février derniers, le Centre de Prévention du Suicide organisait deux journées consacrées à la prévention du suicide. Le sujet vaut bien 48 heures d'attention lorsque l'on sait que, dans notre pays, les dernières statistiques nationales officielles disponibles faisaient état de 2.146 suicides en 1997. La majorité de ces personnes qui ont volontairement mis fin à leur propre vie était des hommes. En d'autres termes, les hommes se suicident près de 3 fois plus que les femmes. Ces chiffres, qui datent d'une dizaine d'années, restent d'actualité. On estime à 2.200 le nombre de suicides commis chaque année dans notre pays.

Un profil essentiellement masculin

Le suicide est la 10ème cause de décès au sein de la population mais il arrive en 1ère place lorsque l'on prend en compte les causes extérieures de décès (non liées à une maladie). Cela signifie que, pour l'année 1997, chaque jour, en moyenne six personnes se sont suicidées en

Belgique. Le nombre de décès par suicide surpasse le nombre de décès par accident de la route, chute accidentelle et autre.

Avec 72% des suicides aboutis, les hommes (15-40 ans) sont, de loin, les plus nombreux à mettre fin à leur vie alors que, paradoxalement, les femmes font beaucoup plus de tentatives. Une explication avancée parmi d'autres à cet état de fait est que les hommes utilisent des méthodes plus "expéditives" que les femmes (arme à feu, pendaison, défenestration,... contre empoisonnement, prise de médicaments). La situation belge est comparable à la réalité vécue à travers le monde. A l'exception notable de la Chine et de l'Inde où les suicides sont, dans leur majorité, des suicides.

Pourquoi se suicide-t-on?

Une seule cause ne peut évidemment pas expliquer ce qui pousse une personne à se suicider. Différentes études ont toutefois démontré que certains facteurs sociaux, familiaux ou personnels peuvent

affaiblir la résistance psychologique d'une personne et la rendre plus susceptible d'accomplir un tel geste. Ils ne sont généralement pas soudains et peuvent s'échelonner sur une période plus ou moins longue (des mois, voire des années). Les facteurs de risque sont multiples, notamment tentative de suicide dans le passé, suicide dans la famille, dépression ou trouble psychiatrique, maladie physique chronique, dépendance à l'alcool ou à la drogue, questionnement sur l'orientation sexuelle, impulsivité ou hypersensibilité, instabilité familiale (séparation ou conflits fréquents), victime de violence ou d'abus, solitude, longue histoire d'échecs scolaires ou professionnels,

Un élément déclencheur tel qu'une séparation, la perte d'un emploi,... provoquera alors la tentative de suicide.

Aucun de ces facteurs n'est pourtant déterminant. Les études scientifiques n'ont pas mis le doigt sur une cause précise qui pousserait tout un chacun à accomplir un geste qui mettrait sa vie en péril.

Une des pistes envisagées pour expliquer la prévalence de la population masculine dans les chiffres du suicide est que, à l'inverse des femmes, les hommes éprouvent encore à l'heure actuelle des difficultés à demander de l'aide lorsqu'ils se trouvent en situation de détresse.

Quels que soient le sexe, l'âge et le statut social, la cause profonde du suicide, c'est la souffrance. Celle-ci peut sembler insurmontable et devenir insupportable. La personne pense alors que le suicide est la seule solution qui puisse mettre fin à ce sentiment

Renseignements: Centre de Prévention du Suicide - place du Châtelain 46 à 1050 Bruxelles - 02.650.08.69 - www.preventionsuicide.be - qps@preventionsuicide.be

La disponibilité et l'écoute pour prévenir une tentative de suicide

Avoir face à soi, dans son entourage, dans sa famille, une personne qui manifeste des idées ou des envies suicidaires n'est pas chose facile à gérer.

Il n'existe pas de recette miracle lorsque l'on est confronté à quelqu'un qui nous parle directement ou indirectement de ses idées suicidaires. Tout au plus, existe-t-il l'une ou l'autre piste à explorer avec l'autre...

Si vous croyez qu'une personne est suicidaire, agissez. Parlez si possible directement avec la personne. La chose la plus importante que vous puissiez faire est d'écouter attentivement sans porter de jugement

Contrairement à une idée préconçue, parler du suicide ne peut que diminuer le risque qu'une personne passe à l'acte et non pas l'inciter à passer à l'acte. Il est très peu probable que le fait d'aborder le sujet, avec quelqu'un qui ne pense pas au suicide, puisse l'inciter à le faire.

Exprimez votre inquiétude à son sujet et assurez-la que vous garderez votre conversation confidentielle. Informez-vous des événements récents et encouragez-la

à exprimer librement ses sentiments.

Demandez à la personne si elle se sent suffisamment désespérée pour envisager le suicide et passer à l'acte. Si elle répond 'oui', demandez-lui si elle a formulé un plan, et comment et où elle prévoit de se suicider.

Si la personne vous dit qu'elle pense au suicide, exprimez votre inquiétude et votre crainte, mais évitez les jugements («Tu ne devrais pas avoir de telles pensées; les choses ne peuvent pas aller si mal que ça»). Rappelez-vous que la personne vous confie ses sentiments les plus profonds et, bien qu'ils puissent vous troubler, le fait d'en parler la réconfortera.

Parlez-lui des ressources à sa disposition (famille, amis, centres de crise) et encouragez-la à prendre contact avec un aidant spécialisé (psychologue, psychothérapeute, psychiatre, médecin ou le Centre de Prévention du Suicide).

Gardez le contact avec la personne pour savoir comment elle se porte.

Enfin, ce genre de situation nous ramène inévitablement à la limite de nos interventions. Rappelez-vous que, quel

que soit le type de relation en jeu, nous n'avons, au final, aucun pouvoir ultime sur la vie de l'autre.

Que faire à la suite d'une tentative de suicide ?

Une personne peut tenter de se suicider sans avertissement ou malgré les efforts pour l'aider. Si vous connaissez les rudiments des premiers soins, portez assistance à la personne. Essayez de garder votre calme et de la rassurer, et obtenez de l'aide médicale, immédiatement

La période suivant une tentative de suicide est critique. La personne devrait recevoir des soins intensifs au cours de cette période. Mettez-vous en contact avec elle régulièrement et aidez-la à établir un réseau de soutien. Il est essentiel qu'elle n'ait pas l'impression qu'on l'exclut ou qu'on la fuit en raison de sa tentative de suicide.

Sachez encore que, si une personne a la ferme intention de mettre fin à ses jours, vous serez peut-être incapable de l'en empêcher. Vous ne pouvez, ni ne devez vous sentir responsable de la décision de quelqu'un d'autre.

Soutien aux proches

Il est dit que le suicide d'une personne a un impact important sur au moins 6 de ses proches. Le décès de quelqu'un provoque auprès de la famille et des amis un désarroi d'autant plus grand qu'il résulte d'un acte volontaire de mettre fin à sa vie. Ceux qui restent sont confrontés à une multitude d'émotions, dont parfois un sentiment de culpabilité. Il importe de sortir du silence, de partager son expérience et de s'apercevoir que, dans la majorité des cas, plusieurs questions restent sans réponse. Il faut du temps pour accepter ce fait et mieux comprendre le geste accompli par un proche.

Le Bureau d'Assistance aux Victimes vient notamment en aide aux personnes endeuillées d'un être cher. Ce service a pour missions l'accueil en première ligne des victimes directes et indirectes et leur orientation vers des organismes spécialisés (soutien des personnes endeuillées, groupes de paroles,...) dans un climat de respect, de compréhension et d'écoute.

Bureau d'Assistance aux Victimes
Hôtel du Conseil - place Cardinal Mercier 1 - 1090 Jette

02.423.14.26/56

Pas de cotisation ou de frais de participation



Vers qui se tourner ?

A qui confier votre détresse quand le suicide semble être la seule issue ? Comment briser l'isolement causé par le suicide d'un proche ? Des associations existent et sont là pour vous venir en aide. Une écoute attentive, parfois anonyme, toujours dénuée de tout jugement, permet souvent de trouver un relais ponctuel qui aide à sortir de l'isolement et à renouer des contacts.

Démonter les mythes qui entourent le suicide

Si le passage à l'acte est souvent impulsif, le processus qui mène au suicide se déclare rarement de manière inattendue. Il est difficile d'expliquer pourquoi certaines personnes se suicideront alors que d'autres, se trouvant dans la même situation voire pire, ne le feront pas.

Cependant, la majorité des suicides peuvent être prévenus. Comment alors prévenir le suicide ? On peut notamment agir en levant les tabous et en bravant les idées reçues. C'est pourquoi, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et le Centre de Prévention du Suicide mettent en garde contre les clichés et les idées fausses qui, la plupart du temps, sont là pour rassurer... les autres.

- **Les personnes qui parlent de se suicider ne le font jamais**

FAUX. La plupart des suicidés avaient donné des signaux d'alerte précis de leurs intentions.

- **Les suicidaires ont tous l'intention de mourir**

FAUX. Ce n'est pas tant la mort que la fin de leur souffrance que recherchent les suicidaires. Pour eux, il n'y a pas d'autre solution.

- **L'amélioration qui suit une crise signifie que le risque a disparu**

FAUX. Beaucoup de suicides surviennent lors d'une période de récupération, quand la personne possède l'énergie et la volonté de transformer son désespoir en acte final.

- **Suicidaire un jour, suicidaire toujours**

FAUX. Lorsque la crise est passée, elle peut disparaître définitivement chez certains.

- **Parler du suicide peut encourager une personne à le faire**

FAUX. En parler peut lui permettre d'exprimer sa souffrance. Ecouter sa douleur peut lui ouvrir une porte sur l'espoir et l'aider à sortir de l'isolement.



- A Jette

SSM Nouveau Centre Primavera

Le Nouveau Centre Primavera asbl, fondé en 1961, offre soutien et accompagnement aux personnes qui, à un moment de leur vie, pour l'une ou l'autre raison, ressentent un mal-être et éprouvent le besoin de s'en ouvrir à des professionnels.

Primavera organise un atelier d'expression créatrice. Il s'agit d'un lieu où les participants se retrouvent en compagnie d'hommes et de femmes qui se posent des questions sur la vie, qui cherchent à sortir des murs de la peur ou de l'angoisse, et qui veulent rompre le cercle de la déprime ou de l'isolement. Ce travail sur la parole en groupe est tout aussi important que les consultations individuelles et s'adresse à tous.

Du coup de fatigue à la pathologie plus lourde, les thérapeutes de Primavera sont à l'écoute, en toute discrétion.

Prochaines dates du groupe d'expression créatrice: 16 février et 9 mars

SSM Nouveau Centre Primavera:
rue Stanislas Legrelle 48
tél.: 02.428.90.43

- En Communauté française

Le Centre de Prévention du Suicide

Le Centre de Prévention du Suicide propose un accueil téléphonique 24h/24 par des bénévoles formés pour offrir aux personnes en proie à un mal-être pouvant se traduire par des idées suicidaires un espace privilégié d'écoute et de dialogue. Basé sur l'anonymat et la confidentialité, le dialogue qui s'installe permet à la personne en crise d'apaiser ses tensions, de trouver un soulagement, prendre du recul,

et enfin, envisager de nouvelles perspectives. De plus, le Centre de Prévention du Suicide a développé d'autres services : forum sur Internet, accompagnement du deuil suite au suicide d'un proche, suivi de crise après une tentative de suicide, groupes de parole, formations et sensibilisations pour tous publics et professionnels, centre de documentation ouvert à tous...

Centre de Prévention du Suicide:
0800 32 123
www.preventionsuicide.be

- A Bruxelles

Télé-Accueil

Télé-Accueil permet à toute personne d'entrer en contact par téléphone ou par chat avec quelqu'un qui l'écoute dans le respect, l'anonymat, le non-jugement et la confidentialité.

En exprimant son mal-être, elle peut être aidée à prendre du recul par rapport à ce qu'elle vit à voir plus clair dans sa situation et à trouver de nouvelles manières d'être.

Télé-Accueil:
par téléphone - 107
par chat - www.chat-accueil.be

Appel aux bénévoles

Le Centre de Prévention du Suicide et Télé-Accueil fonctionnent en partie grâce à des bénévoles. Ces deux associations sont toujours à la recherche de personnes motivées, prêtes à suivre une formation pour être en mesure de bien appréhender les appelants et leurs souffrances.

CPS: 02.640.51.56
Télé-Accueil: 02.538.49.21

AVENUE SECRÉTIN - RUE LÉON THEODOR

Nouveaux rails de tram et nouvelle couche d'usure

La STIB a terminé le renouvellement des rails de tram dans l'avenue Secrétin et une partie de la rue Léon Theodor. La qualité de l'infrastructure est ainsi optimisée. Une nouvelle couche d'usure a été placée à la suite de ce renouvellement. Les dernières finitions sont actuellement en cours.

BOULEVARD DE SMET DE NAEYER

Réaménagement des trottoirs

Depuis le début du mois de novembre, la Région de Bruxelles-Capitale réalise des travaux de réaménagement des trottoirs dans le boulevard de Smet de Naeyer. Ces travaux ne concernent que le côté pair du boulevard, entre la rue des Augustines et la rue Duysburgh. Le tronçon compris entre la rue des Augustines et la rue Jules Lahaye est actuellement en cours de rénovation. Les trottoirs qui longent le cimetière seront également renouvelés, tout comme les deux côtés du boulevard entre la rue Duysburgh et Laeken.

RUE JACOBS FONTAINE

Rénovation des trottoirs

Les travaux de rénovation ont commencé au début du mois de décembre 2006 dans la rue Jacobs Fontaine. Les trottoirs allant du rond-point Pannenhuis jusqu'à la limite de Bruxelles-Ville ont été renouvelés. La fin de ce chantier est prévue pour le début du mois de février.

Déchetteries régionales : quels tarifs ?

Vous pouvez vous débarrasser de vos encombrants ainsi que de vos déchets triés aux déchetteries régionales. Pour les particuliers, cette option est en partie gratuite. Vous trouverez ci-dessous la liste des prix demandés par catégorie de déchets. D'autres tarifs sont appliqués pour les entreprises, les asbl, les écoles... Vous les trouverez sur le site www.bruxelles-proprete.be.

LISTE DES PRIX APPLIQUÉS POUR LES PARTICULIERS

Encombrants

meubles, intérieur d'une maison
2m² par jour gratuit
plus de 2 m² 100 €

Déchets triés

métal	gratuit
carton	gratuit
papier	gratuit
électro / informatique	gratuit
déchets de jardin	gratuit
bois de construction	2,5 €/pièce
w.-c.	2,5 €/pièce
lavabos	2,5 €/pièce
poutres	2,5 €/pièce
portes	2,5 €/pièce
frigo / emballage	gratuit

Prime de 250 € pour chaudière à condensation Optimaz-elite

Valable jusqu'au 30 juin 2007

Par égard pour l'environnement, Informazout offre une prime de 250 € pour l'installation d'une chaudière à condensation "Optimaz-elite"; cette offre est valable jusqu'au 30 juin 2007.

Les installations de chauffage au mazout qui utilisent la technique de condensation récupèrent quasi intégralement la chaleur latente qui, autrement, serait perdue dans le tuyau d'évacuation ou la cheminée. Le label Optimaz-elite n'est attribué qu'aux combinaisons chaudière/brûleur dont le rendement de combustion s'élève à plus de 97,5%. Ce rendement particulièrement élevé permet une diminution de consommation de l'ordre de 30% par rapport à une vieille chaudière. Une sérieuse économie annuelle.

A ces économies s'ajoute la prime de

250 € qu'offre Informazout (asbl qui assure la promotion du mazout comme moyen de chauffage) pour toute nouvelle installation Optimaz-elite. Sans oublier l'avantage fiscal qui, en 2007, peut aller jusqu'à 2.600 € pour le remplacement d'une installation existante. Vous combinez donc consommation rationnelle de l'énergie et souci de l'environnement.

Comment recevoir la prime?

La demande se fait simplement il vous suffit d'envoyer pour le 30 septembre 2007 à asbl Informazout (rue de la Rosée 12 à 1070 Bruxelles) les documents suivants: un bon de valeur dûment complété (téléchargeable sur le site www.informazout.be), une copie de la facture d'achat et de placement d'une installation Optimaz-elite. Vos nom et adresse ainsi que les



coordonnées de l'installateur doivent figurer sur la facture. Si vous remplissez toutes les conditions, Informazout vous versera le montant de 250 € sur votre compte dans les 2 mois qui suivent la demande.

Plus d'informations sur les conditions et la demande de prime: asbl Informazout - www.informazout.be - tél.: 078.152.150 - e-mail: info@informazout.be.

L'enlèvement des encombrants également sur rendez-vous le dimanche



La commune et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans l'agglomération bruxelloise. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre à une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châ-

sis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises. Plus d'informations dans le cadre ci-dessous.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. Pendant les mois d'hiver, Bruxelles-Propreté se déplace également les dimanches, sur rendez-vous. Vous avez droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service

communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut maintenant les retourner à votre pharmacien.

Calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour le début de l'année 2007:

Place Cardinal Mercier (police): les 12 février et 12 mars - de 17h15 à 18h15

Avenue Charles Woeste (ND de Lourdes): les 26 février et 26 mars - de 18h30 à 19h30

Déchets verts

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettois: 12,50 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³. Tarif entreprises non-jettois: 25 €/m³.

COLLECTE REGIONALE. La Région n'organise pas de collecte dominicale de déchets verts pendant les mois d'hiver. Cette collecte reprendra au printemps, dès le mois d'avril 2007.

L'environnement se portera mieux si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets.

isolation	2,5 €/pièce
volets	2,5 €/pièce
châssis	2,5 €/pièce
sciure de bois	2,5 €/sac max. 25 kg
bois de jardin	2,5 €/pièce
plaques de marbre	2,5 €/pièce
pvc	2,5 €/pièce
5 pneus déjantés	gratuit
plus de 5 pneus déjantés	2,5 €/pièce
palettes	2,5 €/pièce
verre de construction	2,5 €/pièce
briquillons	1,2 €/sac max. 25 kg
peinture 30 l	gratuit
batteries	1 gratuite
verre bouteille	gratuit
sacs de plâtre	1,2 €/sac max. 25 kg
sacs de ciment	1,2 €/sac max. 25 kg
gyproc	1,2 €/pièce

Les déchets doivent être triés au préa-

lable et placés dans les conteneurs adéquats. Tous les types de déchets ne sont pas acceptés. Sont refusés aux déchetteries régionales: déchets non triés, éternit, roofing, charbon, sable, terre, bonbonne de gaz, amiante, feux d'artifice et pétards, réservoirs LPG, pcb, moteurs à explosion, vrac.

Déchetterie Nord

rue du Rupel - 1000 Bruxelles près du pont Van Praet, le long du canal

Déchetterie Sud

boulevard de la Deuxième Armée britannique 676 - 1190 Bruxelles près du boulevard de l'Humanité

Les déchetteries sont ouvertes du mardi au samedi, de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45).

Journée de réflexion

"Emploi et Handicap"

Le samedi 3 mars, la Commission communale de la Personne handicapée organise, à l'initiative de l'échevin des Affaires sociales Merry Hermanus, une journée de réflexion "Emploi et Handicap". Lors de cette journée, des spécialistes se pencheront sur quatre thèmes: "Accès à l'emploi", "Entreprises concernées", "Engager et après?" et "Droits et recours". Vous trouverez ci-dessous les raisons pour lesquelles Jette peut se targuer du titre Handycity, une commune qui a du cœur pour les personnes handicapées.

Le samedi 3 mars 2007
de 9h30 à 16h30
Salle communale des fêtes
(1^{er} étage)
Place Cardinal Mercier D



- traduction en langue des signes
- témoignages dans chaque atelier
- emplacements de parking réservés pour cartes handicapé

4 thèmes

1. A accès à l'emploi?

- De Wèrklijn:
M. Hendrik Muylaert,
accompagnateur circuit de travail
- FTS (Formation Travail et Santé
asbl): Mme Anne-Marie Appelmans,
présidente

2. Entreprises concernées

- Ministère de la Région de
Bruxelles-Capitale:
Mme Véronique Dehasque,
fonctionnaire égalité des chances
- Nos Plifls: M. Benoît Ceysens,
Directeur, et/ou M. Vincent Picquet,
Ressources Humaines

3. Engager et après?

- COCOF (Commission
Communautaire française): Mme
Dominique Dugnoille, attachée
principale /psychologue

4. Droits et recours

- Centre pour l'Égalité des Chances:
Mme Nathalie Denies, juriste, et
Mme Véronique Ghesquiere, colla-
boratrice
- Syndicat FGFB: Mme Myriam
Akhoulou et M. Raymond
Birlenbach, formateurs
Plus d'info: 02.422.31.80

UNE ORGANISATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DE LA PERSONNE HANDICAPÉE DE JETTE,
À L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DES AFFAIRES SOCIALES MERRY HERMANUS
AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS



La commune de Jette a officiellement reçu le label "Handycity" en avril 2006. Ce label récompensait les efforts réalisés par notre commune pour l'intégration des personnes avec un handicap. Logements adaptés aux moins-valides, accessibilité des bâtiments publics, attention particulière apportée lors des rénovations de voiries, soirées d'information,... ne sont que quelques exemples des initiatives entreprises pour faciliter la vie des personnes handicapées. La journée d'étude du 3 mars, dont vous trouverez les détails dans le cadre ci-dessus, s'inscrit également dans

Du coeur pour les personnes handicapées

cette philosophie qui tend à faire de Jette une commune soucieuse des moins-valides et des personnes handicapées.

La force motrice derrière ces initiatives était l'ancien échevin des Affaires sociales André Liefferinckx.

Précédemment échevin et actuellement chef de groupe au sein du conseil communal, André Liefferinckx a vu le jour à Jette et est un Jettois convaincu. Il est bien connu de la vie associative jettoise. C'est ainsi qu'il est le président du plus vieux club de football jettois, le "Royal Avenir FAC". Il a déjà une longue carrière politique derrière lui, de jeune socialiste qui collaborait avec l'actuel bourgmestre de Bruxelles-Ville Freddy Thielemans à vice-président du PS jettois, et siège au sein du conseil communal de Jette depuis 1976. En 2001, il est devenu échevin des Affaires sociales et du Patrimoine communal. André Liefferinckx a appris la valeur de la solidarité dès son

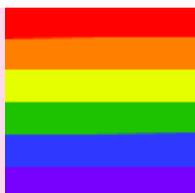
plus jeune âge, lorsque, enfant, il subit aux États-Unis une opération vitale du cœur grâce au soutien de la Fondation Princesse Lilian. Il séjournait dans l'ancienne chambre du prince Alexandre de Belgique. Cet acte de solidarité influencera le reste de sa vie.

L'attention qu'André Liefferinckx porte aux personnes handicapées a mené, en 2001, à la Charte communale pour l'Intégration de la Personne handicapée. Cette charte part du principe que la commune est le premier endroit d'intégration pour les moins-valides. Le document cite quelques principes de base, dont le droit à la différence et à l'égalité des chances, la sensibilisation, les organes de conseil pour les personnes handicapées, l'accueil des petits enfants, l'intégration dans et hors de l'école, l'emploi, l'information et les services, le logement social, l'accessibilité, le stationnement, les loisirs, les transports en commun, la nature, la politique sociale. A Jette, ces prescriptions sont appliquées à

différents secteurs de la vie communale, principalement dans le cadre de nouveaux projets.

La Commission communale de la Personne handicapée a vu le jour en 2003. Les efforts de cette commission et de l'échevin Liefferinckx ont fait de Jette, en 2006, une des premières communes bruxelloises à obtenir le label "Handycity". L'obtention de ce label n'est pas une fin en soi. Le travail se poursuit et l'attention aux personnes handicapées continue d'occuper une place importante dans les nouveaux projets communaux.

Depuis les élections communales d'octobre 2006, la fonction d'échevin des Affaires sociales est assumée par Merry Hermanus, qui siège au sein du même groupe politique qu'André Liefferinckx. Il restera dans l'esprit de cette philosophie afin de donner aux personnes handicapées une place à part entière dans notre société.



asbl Quif-Quif

Association des gays, lesbiennes
et bisexuels du Nord-Ouest de Bruxelles

Tu es homo ou gay-friendly?

N'hésite pas à rejoindre Quif-Quif
Tout le monde est bienvenu

Infos:

Jean-Claude Boucher
place de l'Ancienne Barrière 5
1090 Jette
E-mail: quifquif@skynet.be

53ème édition de l'Opération Arc-en-Ciel Collecte de vivres pour les enfants en difficulté

La 53ème édition de l'Opération Arc-en-Ciel se déroulera les 10 et 11 mars 2007. Depuis 1954, l'Opération Arc-en-Ciel se déroule pour offrir aux enfants des loisirs actifs et éducatifs. C'est pourquoi des vivres sont récoltés en porte à porte, dans les écoles, à la sortie des grandes surfaces,... Ces vivres sont destinés à des associations qui s'occupent d'enfants, telles que les maisons d'hébergement, les plaines de jeux, les centres pour la jeunesse,... La collecte de vivres non périssables aide ces associations à investir dans des loisirs et vacances actifs pour les enfants.

Il est certes vrai que la plupart de ces associations bénéficient de subsides mais ceux-ci ne sont pas toujours suffisants pour organiser les loisirs et les vacances des enfants. Ce sont pourtant des activités essentielles au développement et à l'épanouissement des petits.

Détente et vacances ne sont pas un luxe, mais un droit pour les enfants. La Convention internationale des Droits de l'Enfant prévoit que "Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique". Au-delà de la collecte, l'Opération Arc-en-Ciel porte également un message de solidarité à l'adresse des jeunes des mouvements de jeunesse, d'associations locales et des écoliers qui participent à la collecte des vivres.

Opération Arc-en-Ciel

Collecte de vivres pour les enfants en difficulté
10 et 11 mars 2007 dans votre quartier
Renseignements: 02.675.73.11



On recherche des musiciens pour Fiestajet 2007

Fiestajet est issu de la politique culturelle locale jettoise: c'est un festival d'été, gratuit pour tous, où des groupes musicaux pleins de talent se produisent. En 2005, pas moins de 117 groupes ont envoyé leur candidature. En 2006, ils étaient 150. De tous ces candidats, 16 groupes ont été retenus pour enchanter le public live sur scène et sur le CD compilation de Fiestajet (visitez www.freewebs.com/fiestajet). Les groupes sont ainsi présentés à la plus large audience possible. Les musiciens désireux de saisir leur chance pour l'édition 2007 doivent envoyer leur demande aussi vite que possible et y joindre une démo ainsi qu'une bio. Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site internet de la commune www.jette.be. Bonne chance!

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 28 février 2007. A cette date, au plus tard, toutes les démos et les informations demandées doivent nous être rentrées.

Inscriptions :

Administration communale de Jette - service de la Communauté flamande - "Fiestajet 2007" - chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette

Plus d'informations: Service de la Communauté flamande - 02.423.13.73 - cultuur@jette.irisnet.be - www.freewebs.com/fiestajet

Plaine de vacances 2007

Deviens animateur(-trice) à Kids' Holidays Jette!

Dans le cadre de la plaine de vacances organisée pour les enfants de 2,5 à 12 ans au domaine du Poelbos, la commune cherche des animateurs(-trices) pour encadrer les enfants durant les vacances de Pâques et d'été. La rémunération proposée est intéressante, un repas chaud est offert tous les jours. Les animateurs(-trices) accueilleront les enfants sur un site verdoyant, à deux pas du parc Roi Baudouin.

Si vous avez plus de 17 ans et possédez un brevet de moniteur ou une expérience dans ce domaine, n'hésitez pas à poser votre candidature. L'administration communale de Jette vous offre l'occasion idéale d'effectuer un job de vacances intéressant et bien rémunéré. Les animateurs non diplômés gagnent de 48,51 à 62 € par jour, les animateurs diplômés de 72,9 à 81 € par jour, les enseignants/animateurs de 87,3 à 95,4 €.

Si cette proposition vous intéresse ou si vous souhaitez d'autres renseignements, prenez contact avec le service communal de la Jeunesse et des Sports - chaussée de Wemmel 100 - 02.423.12.93 (Patricia De Meersman).

JETTE, UNE COMMUNE QUI VIT

Sortez les drapeaux à damier: les 24h de Picorchamps sont de retour



Les 23 et 24 février prochains, la 26ème édition des 24h de Picorchamps se déroulera au collège Saint-Pierre de Jette. Des dizaines de pilotes s'affronteront au volant de voitures miniatures sur circuit électrique.

L'origine de cet événement, ancré dans la tradition jettoise, remonte à 1981. C'est à ce moment que les scouts "Pionniers" de la 34ème unité Bruxelles-Nord de la FSC font le pari d'organiser une course automobile de 24 heures sur circuit miniature.

La direction du collège Saint-Pierre, dont les Pionniers sont élèves, leur permet d'occuper le réfectoire durant le week-end de carnaval. Année après année, les équipes se sont diversifiées et les pistes ont pris de l'ampleur, passant de 2 pistes de 16 mètres en 1981 à 8 pistes de ± 60 mètres actuellement. Les organisateurs ont renouvelé 6 des 8 pistes et remplacé tous les raccords électriques.

Les performances des voitures n'en seront qu'améliorées. En outre, le comptage des tours est désormais assuré par un système optique.

Du vendredi 17h au samedi 17h, les membres d'une petite dizaine d'équipes de passionnés se relayeront au volant de voitures électriques. Sur huit pistes différentes, les concurrents devront trouver le juste dosage de vitesse et de souplesse, veillant à ne pas faire effectuer de sortie de piste à leur véhicule miniature sous peine de se

voir infliger une pénalité de 30 secondes.

Picorchamps en pratique

La 26ème édition de Picorchamps aura lieu du vendredi 23 février 17h au samedi 24 février 17h. Cette course n'est pas ouverte à tous; les motifs tenteront donc de se faire enrôler dans une équipe participante. En revanche, le public et les supporters sont les bienvenus. Entrée: 3 €.

De nombreuses animations sont organisées en marge de la course:

- un bar et des possibilités de restauration
- un circuit pour enfants
- un atelier de grimage
- un spectacle de magicien
- des concerts

Une course Open est organisée le mercredi 21 février. Tout le monde peut y participer, sous réserve de disponibilité. Pas d'inscription préalable, il faut juste s'assurer d'être sur place pour 16h au plus tard.

Renseignements et inscriptions: 02.420.76.07 (Philippe Libert)

Infos: Picorchamps asbl - Rue Vandenschieck 78 à 1090 Bruxelles - tél.: 02.771.85.90 - site internet www.picorchamps.be

Sports et détente au programme des congés de Carnaval

Du 19 au 23 février, les écoliers auront droit à leur premier break de l'année 2007. Cette semaine de congé offre un petit répit bien mérité. Des possibilités existent pour occuper les bambins au Carnaval. Sportifs ou culturels, les stages ne manquent pas. Les congés à Jette, c'est de l'action!

La Ferme pour enfants

La vie à la ferme et la nature en hiver pour les enfants de 7 à 9 ans. Au programme: les futures mamans attendent le printemps, travaux fermiers pour préparer la venue du printemps, randonnée ludique avec le cheval de trait, découverte de la nature endormie, jeux, bricolages, activités culinaires... Prix: 55 €.

La Ferme pour enfants - petite rue Sainte-Anne 172 - tél.: 02.479.80.53.

Le Centre culturel de Jette

Dans le cadre du Festival Japon que le Centre culturel organise en février, les enfants de 6 à 12 ans pourront participer à des ateliers emprunts de l'ambiance du Pays du Soleil levant. Les ateliers se déroulent de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h. La garderie est gratuite le matin dès 8h et en fin de journée jusque 18h. Bricolages, fabrication de bougies, dessins, jeux de couleurs, confection de marionnettes... Les oeuvres réalisées seront exposées et un mini-spectacle sera joué à la fin du stage.

Prix: dégressifs pour les enfants d'une même famille: 85 € pour le 1er, 80 pour le 2ème, 75 € pour le 3ème.

Centre culturel de Jette - Centre

Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145) - tél.: 02.426.64.39 - courriel: foy.cult.jettois@skynet.be

Les Ateliers de Caroline

Pour les enfants de 4 à 7 ans en groupes bilingues. Bricolage et initiation aux techniques de cirque. Les activités commencent à 9h et s'achèvent à 16h30. Une garderie est prévue dès 7h30 et jusqu'à 18h25 en fin de journée, moyennant un supplément de 10 € pour la semaine. Les ateliers s'articuleront autour d'un thème: "Carnaval des masques". Prix: 80 € pour le 1er enfant, 75 € pour le 2ème.

Les Ateliers de Caroline - rue Léon Theodor 151 à 1090 Jette - 0476.73.64.83 - ateliersdecaroline@hotmail.com

Soyez stages

Pour les 4-14 ans. Différentes activités sportives et culturelles sont proposées, à Jette, dans les installations sportives de l'école Aurora (rue Van Rollegem 4) ou dans le hall des sports de l'Athénée royal de Jette (avenue Odon Warland 30): baby-sports, mini-basket, mini-tennis, danse & hip hop, arts martiaux, baby sports... Les prix varient en fonction de l'activité choisie. Un tarif préférentiel est offert aux Jettois.

Soyez stages - 0474.95.07.33 ou 0478.67.62.56 - soyezstages@hotmail.com - www.soyezstages.be

Aqua & Sport Kids

Pour les enfants de 2,5 à 8 ans répartis en petits groupes en fonction de leur âge. De 9h à 16h, les enfants s'adonnent

à la natation, à des jeux moteurs... dans des locaux accueillants.

Infos: Aqua & Sport Kids - rue Ferdinand Lenoir 73 à 1090 Jette - tél.: 0476.93.89.02

Atelier de céramique et poterie Betty Moerenhout

Céramique et poterie pour enfants d'au moins 9 ans et pour adolescents. Ils travaillent le grès selon différentes techniques: tournage, colombins, plaques, modelage, sculpture, bas-relief, mosaïque...

Un cycle de 5 demi-jours, de 9h30 à 12h au prix de 75 € la semaine.

Atelier 41 - rue Henri Werrie 41 à 1090 Jette - tél.: 02.427.17.23

Centre de Formation Sportive asbl

Stages sportifs et culturels pour les enfants de 4 à 16 ans. Pour les activités, les jeunes participants sont regroupés par âge et/ou par niveau suivant le type de stage.

Large éventail d'activités: bande dessinée, natation, basket ball, psychomotricité, techniques du cirque, GRS, immersion linguistique en néerlandais, football, plongée... Le prix varie en fonction du stage de 45 à 130 €/semaine.

Le Centre de Formation Sportive - chaussée de Louvain 12 à 1300 Wavre - tél.: 02.420.53.02 - email: info@cfsport.be - site internet www.cfsport.be

Le service des Seniors vous propose...

Dimanche 25 février

Opérette "La Route fleurie" de Francis Lopez

Le Centre Bruxellois de l'Opérette vous présentera l'opérette "La Route fleurie" de Francis Lopez au Centre culturel d'Auderghem.

Le transport en autocar. Rendez-vous à 13h30 sur la place Cardinal Mercier

Prix: 31 € pour le spectacle et le transport.

Jeudi 1er mars à 14h30

Spectacle de chanson française et country avec Michèle Orban

Laissez-vous vivre et charmer en prenant le temps d'écouter Michèle Orban, une jeune chanteuse professionnelle belge, qui vous interprétera les plus belles chansons françaises des années 30 à nos jours ainsi que les plus gros succès de la musique country depuis les années 40.

Vous pourrez l'apprécier dans la chanson française pour son humour, son émotion et son interprétation et, dans les rythmes country, pour la joie, l'ambiance et la bonne humeur.

A l'entracte, une variété de douceurs et le café vous seront offerts.

Le spectacle aura lieu dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10 à Jette).

Prix: 14 € (spectacle, café et friandises inclus).

Infos et inscriptions : Service Seniors

La Maison communale - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette
Rez-de-chaussée - bureau O29

Ouvert au public: le lundi, mardi, mercredi et vendredi,
entre 10h00 et 11h30 et le jeudi entre 14h00 et 15h30.

Tél.: 02/ 423.12.66 - Courriel: phellem@jette.irisnet.be

CELA SE FÊTE!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage? Si vous êtes le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à mettre plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre

anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Félicitations...

... à Madame Alice Lootens. Elle a fêté son 100ème anniversaire le 24 janvier 2007.

Quand rien ne va plus

Groupe d'expression créative

En compagnie d'hommes et de femmes qui se posent des questions sur la vie, qui cherchent à sortir des murs de la peur ou de l'anxiété et qui veulent rompre le cercle de la déprime ou de l'isolement, il est possible de rejoindre un groupe d'expression créative.

Mettre des mots sur ce que l'on vit. Parler de ce qui ne va pas. Partager son expérience de vie. Retrouver le plaisir de créer. L'expression créative ne demande aucun talent ni la maîtrise d'aucune technique.

Les séances de groupe seront animées par Jean-Marc Priels et Alain Gontier. Elles sont organisées conjointement par le SSM Nouveau Centre Primavera et le Centre de Prévention du Suicidé.

Groupe d'expression créative

les 16 février, 9 et 23 mars
de 13h30 à 15h30

au SSM Nouveau Centre Primavera
(rue Stanislas Legrelle 48)

Inscriptions: 02.428.90.43

Affirmez-vous avec l'asbl Humania'

La confiance en soi est un élément essentiel pour vivre en toute plénitude. Les circonstances de la vie font que l'on doute parfois de soi, de ses capacités à faire face aux défis de la vie quotidienne. Il en résulte un manque de tonus, d'enthousiasme. Comment faire pour se libérer, remonter la pente, accéder au bien-être? D'où viennent ces freins qui bloquent et comment s'en libérer?

Animée par Paula Peeters, comportementaliste, la série de 4 ateliers a pour but d'explorer les moyens pour récupérer le dynamisme et la confiance en soi, tellement nécessaires pour vivre heureux. Le prix de la série d'ateliers est fixé à 40 €.

Les samedis 3, 10, 24 et 31 mars de 10h à midi.

Renseignements et inscriptions:
asbl "Humania" - avenue Swartenbrouck 3 à 1090 Jette - 02.479.92.75.

Navexpo 2007 Marins et mariniers Jeu-concours

Jusqu'au 18 février, Navexpo lève le voile sur les professions que créent la grande bleue et les canaux.

Chaque année, Navexpo retrace un pan de l'histoire de la navigation mondiale, s'arrêtant une année sur les cargos et paquebots de rêve, levant une autre fois le voile sur le destin des marins plongés dans la tourmente des tempêtes.

L'édition 2007 propose une large sélection de métiers souvent peu connus, illustrée par des photos, des tableaux, des modèles réduits et des vidéos. Des charpentiers au lamaneurs en passant par les filles des ports et les saurisseurs, aucun métier qui tire ses ressources de l'eau n'a été oublié (ou passé sous silence).

Cette année, il vous est également possible de participer à un concours doté de nombreux prix. Il vous suffit de répondre correctement à un questionnaire que vous pouvez vous procurer à l'accueil de l'Abbaye de Dieleghem. Attention, les

questions posées ne sont pas évidentes! Remplissez donc le questionnaire en visitant l'expo plutôt qu'après votre visite.



Navexpo 2007

jusqu'au 18 février 2007

à l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem
(rue Tiebackx 14 à 1090 Jette)

Entrée: 3 € / 2 € pour enfants, étudiants, seniors, "Article 27"

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h (de 10h à 18h le week-end)

L'Empire du Soleil levant à l'honneur

Du 23 février au 3 mars, pendant deux weekends, le Centre culturel de Jette organise un festival aux couleurs du Japon. Calligraphie, peinture, chant et musique traditionnels de ce fascinant pays seront mis à portée de main des esprits curieux.

VENDREDI 23 FÉVRIER à 19h30

Vernissage de l'exposition "Calligraphies"

de Anne-Marie Van Craen

Après 12 années d'étude de la calligraphie au "Heian culture centre" de Bruxelles, elle obtient le 4ème Dan de l'école "Kampô Harada" de Kyoto. Elle part alors au Japon pour étudier la calligraphie d'avant-garde avec un grand maître sur l'île de Shikoku.

Exposition des peintures à l'encre de Chine de Mia Casteleyn

Peintre autodidacte, elle allie esprit et geste sous-entendu à une expérience zen vécue au quotidien.

VENDREDI 2 MARS à 20h30

Concert de musique (koto et shamisen) et chant traditionnel japonais

par Aki Vergels-Sato

Dès l'âge de 6 ans, elle s'initie à l'art du koto. Elle suit les cours de koto et de shamisen de la référence absolue, qualifiée au Japon de "Patrimoine immortel".

A 21h: démonstrations de calligraphie avec Anne-Marie Van Craen et d'ikébana

avec Atsuko Bersma.

Entrée: 6 € / 5 € en réservant au 02.426.64.39 (Centre culturel de Jette)

SAMEDI 3 MARS de 12h30 à 16h

De 12h30 à 13h: démonstration d'origami (art des papiers pliés) aux enfants des ateliers de dessin

De 14h à 14h30: démonstration d'aïkido

De 14h30 à 15h: démonstration d'aïdo et de kendo

De 15h à 15h30: démonstration de la cérémonie du thé

De 15h30 à 16h: démonstration et explication de la pratique zen

Entrée gratuite

SAMEDI 3 MARS à 20h30

Spectacle "Histoire au Pays du Soleil levant"

Quelques phrases mélodiques sur des instruments traditionnels japonais et puis une silhouette qui s'avance à la lueur d'une lanterne... Sur scène, deux sabres. Et nous voici plongés dans le Japon médiéval, avec des histoires d'arts martiaux qui répondent à l'agressivité par l'humour et qui prônent la maîtrise de soi. Le voyage se poursuit avec le regard plein de malice des "contes" zen et des histoires fantastiques et mystérieuses.

Entrée: 9 € / 5 € pour les enfants/2 € de moins en réservant au 02.426.64.39 (Centre culturel de Jette).

Le festival Japon a lieu au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

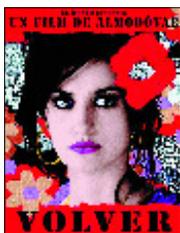
Le Centre culturel présente...

Ciné-dub Soukirai

"Volver" de Pedro Almodovar

Trois générations de femmes qui survivent au vent, au feu, à la folie, à la superstition et à la mort grâce à la bonté, aux mensonges et une vitalité sans bornes. Ce film n'est pas une comédie surréaliste, même si ça y ressemble. Les vivants et les morts cohabitent sans histoire, provoquant des situations hilarantes ou des émotions intenses. Avec "Volver", Pedro Almodovar nous montre une Espagne réelle et contrastée. Intrépide, spontanée, solidaire et juste.

le 8 février à 20h
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 2,50 €
Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39



Cycle de conférences "Clés pour la musique"

"Franz Liszt, l'aventurier"

Chaque mois, la conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre.

le 17 février à 14h30
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 3 €
Infos: Edy Clotuche - 010.22.97.57

Cycle de conférences "Cent ans de Jazz"

"De grands noms oubliés dans... le jazz"

Le temps d'une après-midi, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. De l'histoire de ce genre musical aux grands instrumentistes en passant par les nombreux courants qui ont traversé le jazz, les grands interprètes et compositeurs, les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et des références musicales, des vidéos, ... Le bar est ouvert à l'entracte.

le 15 février de 14h15 à 17h15
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 5 €
Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Armillaire Jazz Nights

Amina Figarova Quintet

Amina est née en Azerbaïdjan. Elle joue du piano depuis l'âge de 2 ans. A 3 ans, elle crée ses premières compositions. Après des études de pianiste de concert classique au Conservatoire d'Etat de Baïky, elle approche la musique jazz. A Rotterdam d'abord et puis aux Etats-Unis où elle collabore avec des musiciens de talent comme Kenny Baron, Terrence Blanchard, Jeff Hamilton, ... Son parcours international l'a amenée à participer à de nombreux festivals de jazz: Dubrovnik, Nîmes, Toronto, New Orleans, ... Elle s'arrête à Jette en février pour proposer au public une musique souvent romantique et évocatrice, toujours scellée dans le jazz contemporain, pleine de rythme et d'énergie.

Avec: Bart Platteau (flûte), Jarmo Hoogendijk (trompette), Chris Strik (batterie) et Wiro Mahieu (basse)

le 16 février à 20h30
au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 9 € / 7 € sur réservation / art. 27: 1,25 €
Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Dimanches d'Aurélien

"Des bêtises au bout des doigts"

par le Théâtre Isoçèle, pour les enfants de 4 à 8 ans

Y a un grand vide au fond de moi. Y a plein de coups qui cognent en moi. Y a plein de larmes qui roulent en moi. J'ai des bêtises au bout des doigts. Des drôles d'idées dans l'estomac. Y a comme un monstre qui dort en moi

le 11 février à 15h
en la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)
Entrée: 6 €
Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Musique classique

A la découverte de la musique classique contemporaine belge

10 février à 20h

L'ensemble Yolande Uyttenhove interprète des oeuvres de Jacques Leduc, Danielle Baas, Renier Doutelepoint, Max Vandermaesbrugge, Marian Mitea, Felix Snyers, Canary Burton et Michel Dikovec.

11 février à 15h

L'ensemble André Philippe interprète des oeuvres de Jacques Leduc, Danielle Baas, Michel Déom, Jean-Marie Simonis, Henri Pousseur, Pierre Bartholomé, Félix Snyers, Pierre Liémans, Paul-Baudouin Michel, ...

17 février à 20h

Le duo Denis-Pierre Gustin (flûte) et Carmen-Elena Rotaru (piano) interprète des oeuvres de Olivier Messiaen, Michel Lysight, Jacques Leduc, Henri Dutilleul, ...

18 février à 11h

Le quatuor Nuove Musiche interprète des oeuvres de Edwin Clapuyt, Erwin Schulhoff et Dimitri Shostakovitch.

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée: 9 €/7 € sur réservation / 25 € pour les 4 concerts

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39.

Des photos célèbrent la culture ouvrière

Issue de diverses écoles, Anne Dekeyser possède plusieurs cordes à son arc: sculpture, infographie, dessin et photographie.

Son expo photo, reportage réalisé à la demande du CARPOH (Centre d'Animation et de Recherche en Histoire ouvrière et populaire), montre la vie quotidienne des hommes qui travaillent sur des chantiers. Des lieux qui prennent parfois des allures

mystérieuses où les ouvriers, minuscules, dominent les gigantesques édifices.

"Un certain regard sur un chantier" d'Anne Dekeyser

Du 10 au 21 février de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h (fermé dimanche et lundi) - Entrée gratuite

Vernissage le 9 février à partir de 19h30 au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Voir le Monde

"La Tunisie, mémoire d'errance"



Arborant fièrement une réussite économique qualifiée de miraculeuse, la Tunisie attire par la qualité et la diversité des paysages qui en font une véritable terre d'aventure pour celui qui s'écarte des chemins balisés.

Des forêts au relief tourmenté au littoral baigné de lumières nacrées en passant par les déserts ourlés d'ocres barbares, la Tunisie affiche une palette étendue et originale de sensations hautes en couleurs. Ce reportage vous emmènera à la découverte des hauts minarets ciselés d'azur, des médinas aux venelles tortueuses abritant les souks remplis de produits étranges, de l'artisanat, d'endroits magiques à l'écart des sentiers touristiques où les visages traduisent l'art de l'accueil issu de traditions séculaires.

"La Tunisie, mémoire d'errance"

le 18 février à 14h et 16h30 en la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8,50 € / 7,50 € pour les seniors / 5 € pour les - de 26 ans

Infos et réservations

Voir le Monde asbl - tél.: 02.649.76.95 / email: voirlemonde@swing.be

Après-midi lyrique

Les Chemins du Bel Canto présentent une nouvelle après-midi lyrique en collaboration avec le Centre culturel de Jette. Le samedi 3 mars à 14h30, le ténor Tonino Carlino animera un spectacle de Bel Canto qui marquera le retour à Jette de la soprano bien connue Aga Winska.

Aga Winska et Tonino Carlino seront accompagnés au piano par Karol Golebiowski dans un choix d'extraits d'opéras et d'opérettes ainsi que de mélodies à succès.

Au programme: des oeuvres de Mozart, Bellini, Donizetti, Verdi, Bizet, Leoncavallo,

Strauss, Lopez de même que des mélodies (Catari, Mattinata, O Sole mio, La Belle de Cadix, Granada, ...).

A l'issue du spectacle, les mélomanes pourront rencontrer les artistes autour du verre de l'amitié.

Après-midi de Bel Canto

avec Tonino Carlino et Aga Winska
le 3 mars à 14h30 en l'Abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Entrée: 9 €/7 € pour les étudiants et les seniors
Réservations: tél.: 02.428.71.03 ou email: lescheminsdubelcanto@chello.be